

## A partir de quel moment le harcèlement sexuel existe ?

Fiche pratique publié le 02/06/2017, vu 1069 fois, Auteur : carole VERCHEYRE GRARD

Exemples de faits de harcèlement sexuel

L'article L1153-1 du code du travail prévoit que les agissements de harcèlement de toute personne dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle à son profit ou au profit d'un tiers sont interdits.

La Cour de Cassation a été interrogée sur le point de savoir si un fait unique pouvait constituer du harcèlement sexuel.

La Haute Juridiction répond...(..)

Pour lire la suite cliquer sur ce lien :

http://carole-vercheyre-grard.fr/un-fait-unique-peut-suffire-a-caracteriser-le-harcelement-sexuel/

A très vite sur mon blog principal

Bien cordialement

Carole VERCHEYRE-GRARD